



L'enquête annuelle de l'APRADIS sur l'insertion professionnelle

L'Association pour la Professionnalisation, la Recherche, l'Accompagnement et le Développement en Intervention Sociale (APRADIS) forme depuis de nombreuses années des étudiants en travail social, du niveau V au niveau I, sur les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

En 2007, l'association s'est dotée d'un **Département d'Études, de Recherches et d'Observation (DERO)** qui a été à l'initiative d'une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des personnes ayant obtenu leur diplôme ou certification à l'APRADIS.

Cette enquête vise à évaluer, un an après l'obtention du diplôme ou de la certification ⁽¹⁾, l'**insertion professionnelle des personnes formées**, mais également la qualité de l'emploi et la satisfaction des nouveaux professionnels vis-à-vis de celui-ci.

Il s'agit d'une **enquête longitudinale**, la première vague portant sur les diplômés au cours de l'année 2006. Aujourd'hui, ce document propose une analyse de la situation de la génération diplômée en 2016 : quel a été leur parcours professionnel au cours de l'année ayant suivi l'obtention de leur diplôme ?

10 diplômes d'État ou certifications, du niveau V au niveau I

Niveau V ⁽²⁾

- ◆ **DEAMP** : Diplômé d'État d'Aide Médico-Psychologique (AMP)
- ◆ **CQFMA** : Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier (MA)

Niveau III

- ◆ **DEASS** : Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (ASS)
- ◆ **DEEJE** : Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
- ◆ **DEES** : Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (ES)
- ◆ **DEETS** : Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (ETS)

Niveau IV

- ◆ **DEME** : Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (ME)
- ◆ **DETISF** : Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Niveau II

- ◆ **CAFERUIS** : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Niveau I

- ◆ **CAFDES** : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale

(1) La passation du questionnaire a eu lieu en juin-juillet 2017, soit un an après l'obtention du diplôme obtenu en juin 2016. Seuls les CAFDES et les CAFERUIS sont interrogés six mois après l'obtention de leur certification qui a lieu habituellement en décembre. Exceptionnellement, les CAFERUIS ont été diplômés cette année en janvier 2017 ; ils ont cependant été interrogés avec les diplômés 2016 afin de garder une certaine cohérence dans cette enquête longitudinale.

(2) **Évolution des diplômes** : Les diplômés 2016 ont obtenu le DEAMP (Diplôme d'État d'Aide-Médico-Psychologique). Suite au décret n° 2016-74 du 29 janvier 2016, ce diplôme a été supprimé et regroupé avec le DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale) au sein d'un nouveau diplôme : le DEAES (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social). Par ailleurs, le Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier (CQFMA) devient le Certificat de Branche Moniteur d'Atelier (CBMA).

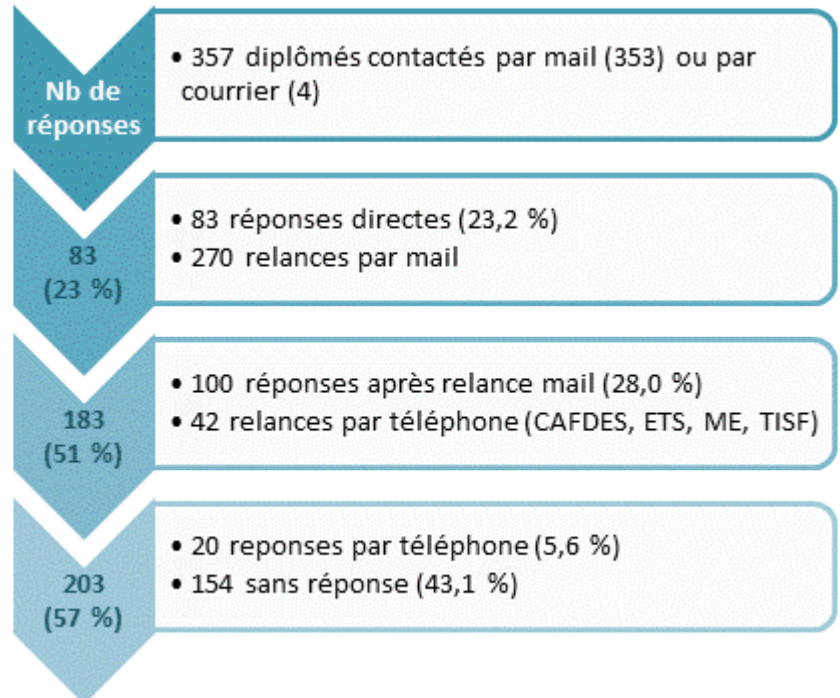
Passation du questionnaire et réponses à l'enquête

Modes de passation du questionnaire et réponses

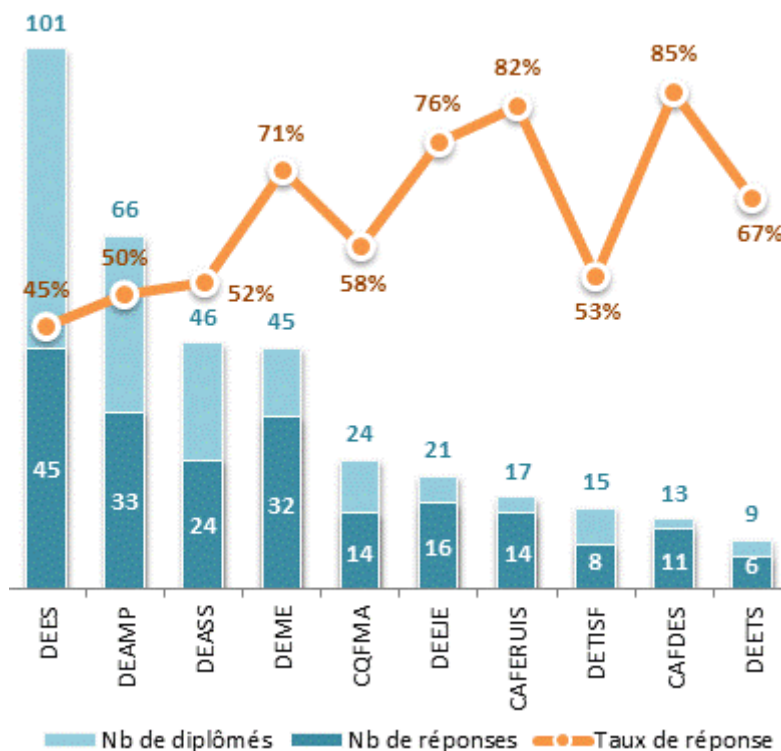
357 diplômés en 2016

➔ 203 réponses au questionnaire

Taux de réponse
57 %



Nombre de diplômés 2016 et de répondants, selon la formation



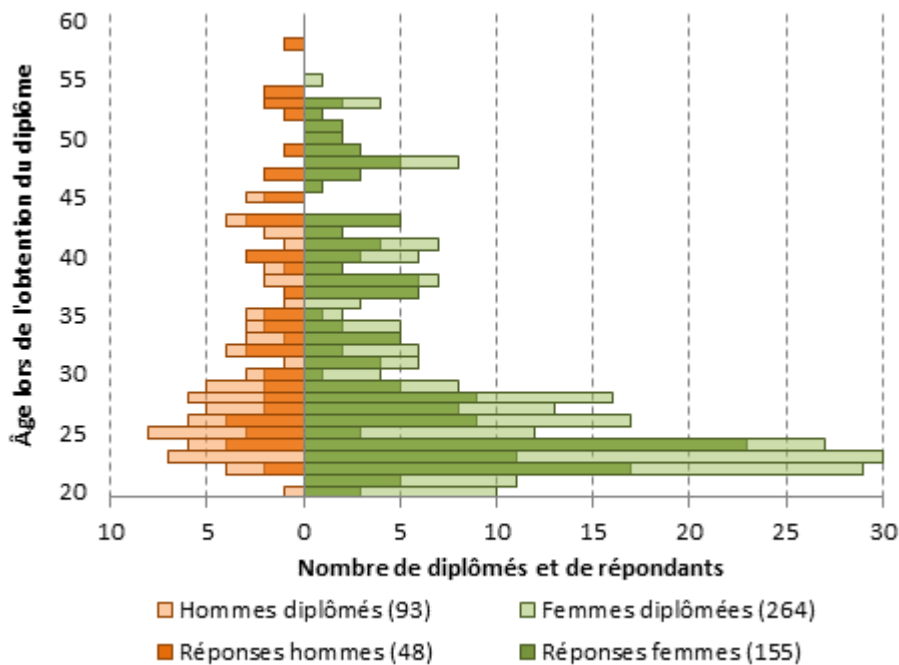
Des taux de réponse très variables selon les diplômes (de 45 % à 85 %) en raison :

→ D'une propension plus ou moins importante à renseigner le questionnaire en fonction de la formation : 43 % des EJE répondent dès le 1er envoi, contre seulement 13 % des niveaux IV (ME et TISF).

→ De relances spécifiques, par téléphone, pour les formations ayant les plus petits effectifs (DEETS, CAFDES, DETISF) ou ayant un faible taux de réponse initial (DEME).

Qui sont les diplômés de l'APRADIS et les répondants à l'enquête ?

Pyramide des âges des diplômés 2016 et des répondants à l'enquête



Une majorité...

... de femmes

3/4 des diplômés sont des femmes (74 %)



... et de jeunes

Moins de 30 ans = 62 %

45 ans et plus = 10 %

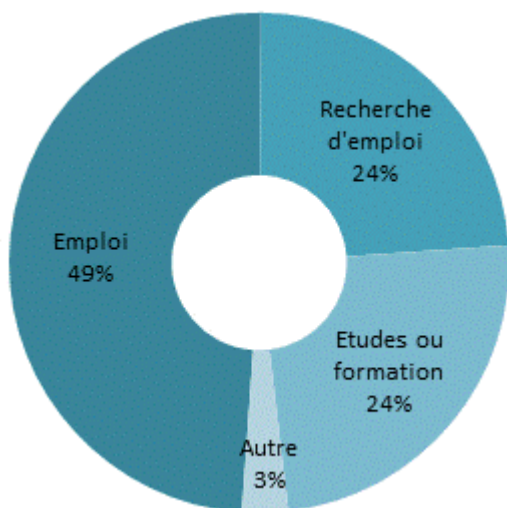
Âge moyen = 30,8 ans

lors du diplôme :

- hommes : 32,9 ans
- femmes : 30,1 ans

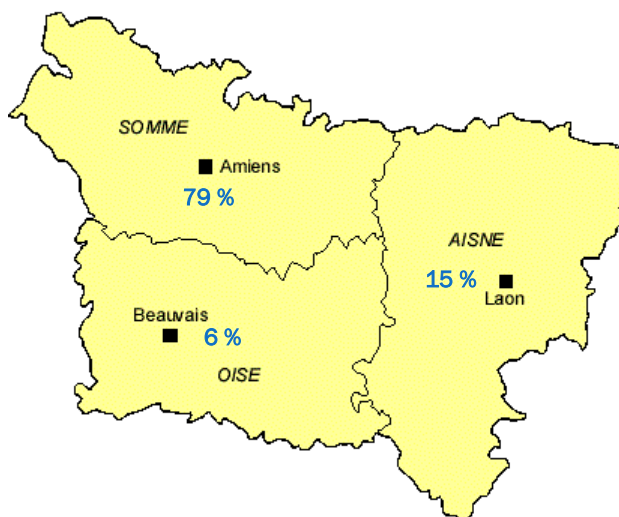
La moitié était en emploi avant la formation (49 %), un quart suivait des études (24 %) et un quart était en recherche d'emploi (24 %).

Situation des diplômés 2016 (répondants) avant leur entrée en formation (%)



Des formations réalisées majoritairement à Amiens (79 %), mais aussi à Laon (15 % : DEAMP, DEASS, DEES) et à Beauvais (6 % : DEASS, DEES).

Lieu de formation des diplômés 2016 (%)

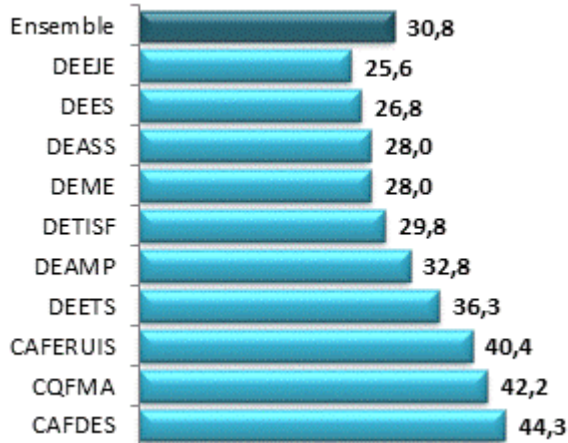


Un meilleur taux de réponse au questionnaire chez...

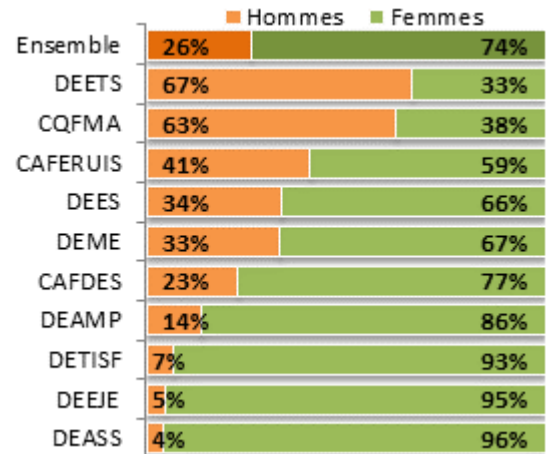
- les femmes : 59 % contre 52 % pour les hommes
- les plus de 35 ans : 72 % contre 51 % pour les moins de 35 ans
- les diplômés de l'Oise : 67 % contre 58 % dans la Somme et 45 % dans l'Aisne

Des profils très différents selon les diplômes

Âge moyen des diplômés 2016 lors de l'obtention de leur diplôme, selon la formation



Répartition par sexe des diplômés 2016, selon la formation (%)



La moyenne d'âge varie fortement selon le diplôme obtenu, de 25,6 ans à 44,3 ans :

→ Les diplômés de niveau III sont les plus jeunes, avec une moyenne d'âge inférieure à 28 ans (exceptés les ETS).

→ Les CAFDES, MA et CAFERUIS sont quant à eux âgés en moyenne de plus de 40 ans lors de l'obtention de leur diplôme.

Les femmes sont globalement majoritaires, mais certaines formations sont :

→ presque exclusivement féminines (ASS, EJE, TISF),

tandis que d'autres sont :

→ composées d'une majorité d'hommes (MA et ETS).

Avant d'entrer en formation à l'APRADIS, la situation majoritaire était :

→ **l'emploi** pour les :

- CAFERUIS, CAFDES et ETS,
- ME et AMP (avec une part non négligeable en recherche d'emploi),

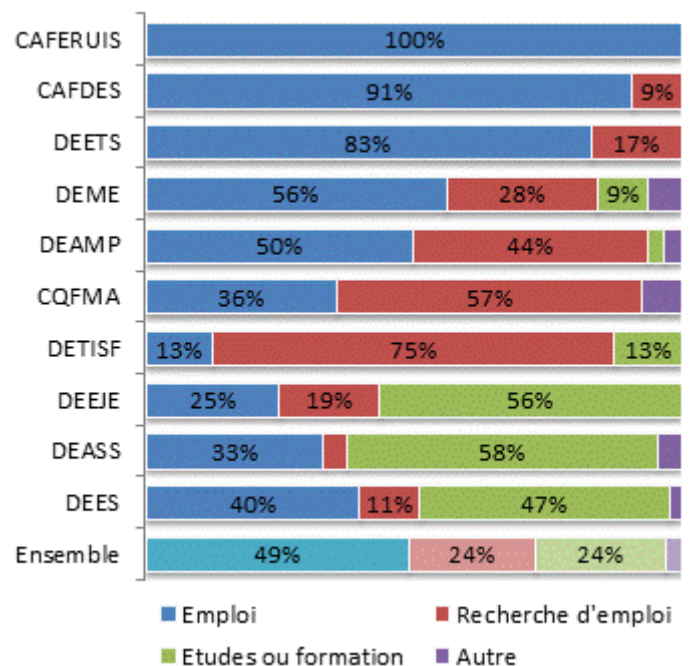
→ **la recherche d'emploi** pour les :

- TISF et MA,

→ **les études** pour les :

- EJE et ASS,
- ES (avec une part importante en emploi).

Situation des diplômés 2016 (répondants) avant leur entrée en formation, par diplôme (%)

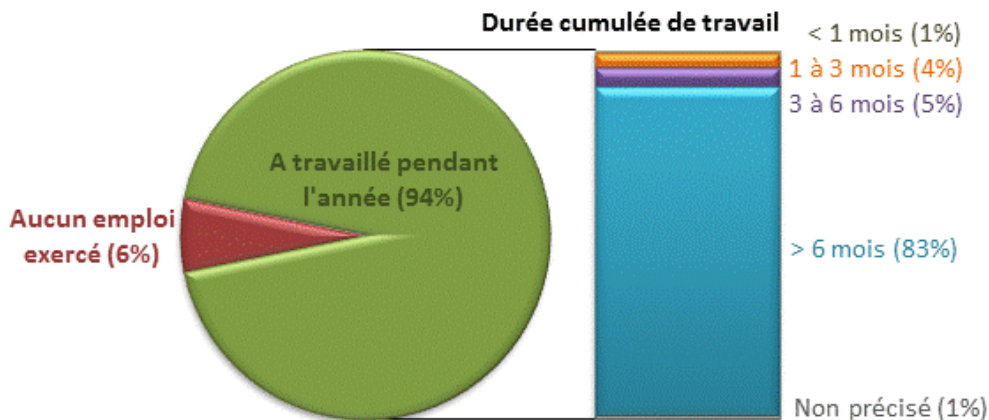


Insertion professionnelle

94 % des diplômés 2016 ont travaillé au cours de l'année 2016-2017

Sur les 203 répondants au questionnaire, seuls 13 n'ont exercé aucune activité au cours de l'année ayant suivi l'obtention de leur diplôme (6 %).

Durée totale de travail durant l'année ayant suivi l'obtention du diplôme (jusqu'à juin 2017, %)

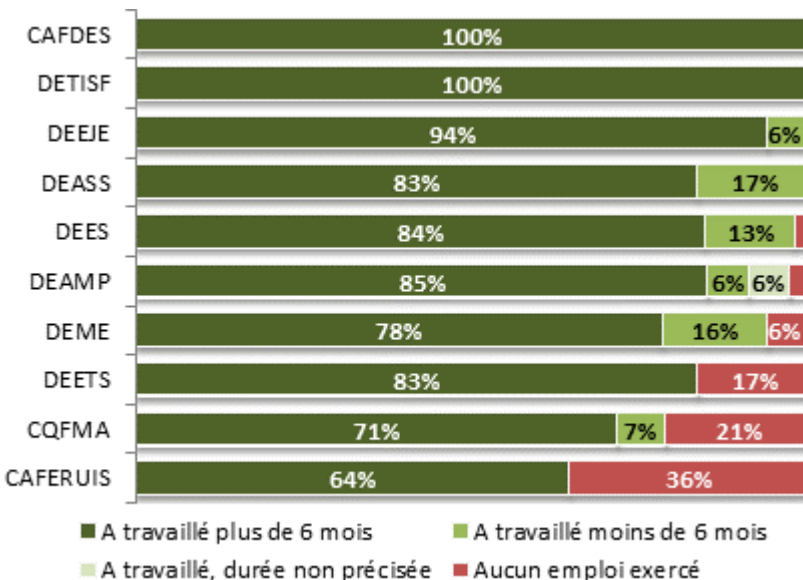


83 % ont travaillé la majeure partie de l'année

52 % chez le même employeur

La grande majorité des répondants a travaillé sur une durée cumulée supérieure à 6 mois (83 %). Par ailleurs, le nombre moyen d'emplois exercés au cours de l'année est de 1,6. Mais si plus de la moitié a conservé le même employeur (52 %), 18 % ont exercé 3 emplois différents ou plus.

Durée totale de travail durant l'année ayant suivi l'obtention du diplôme, selon la formation (%)



La situation est inégale selon les formations puisque tous les CAFDES, les TISF, les EJE et les ASS ont exercé un emploi - le plus souvent pendant au moins 6 mois - tandis que 36 % des CAFERUIS, 21 % des MA et 17 % des ETS n'ont pas du tout travaillé pendant l'année.

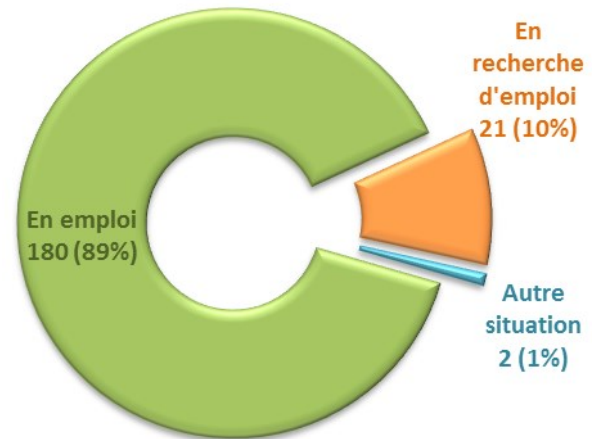
89 % des diplômés sont en emploi un an après l'obtention de leur diplôme

En juin 2017, 180 personnes diplômées en 2016 travaillent sur les 203 répondants au questionnaire (soit 89 %).

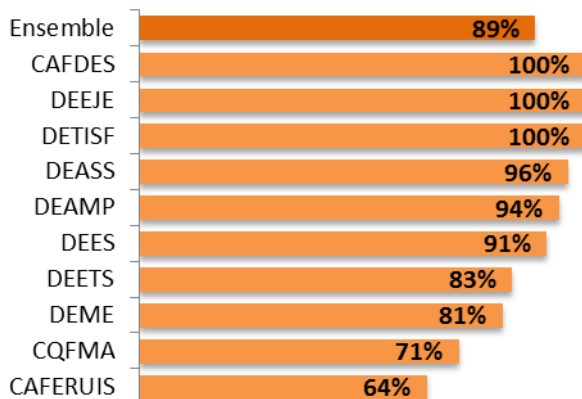
Pour les autres, soit ils n'ont exercé aucune activité professionnelle (13 - 6 %), soit ils ont exercé une ou plusieurs activités mais n'ont pas d'emploi au moment de l'enquête (10 - 5 %).

Parmi les personnes sans emploi, 21 cherchent un travail (10 %), 1 poursuit des études (0,5 %) et 1 est en congé parental (0,5 %).

Situation professionnelle en juin 2017
des diplômés 2016



Taux d'insertion professionnelle à un an,
par diplôme (en %, diplômés 2016)



100 % des CAFDES, EJE et TISF sont insérés professionnellement

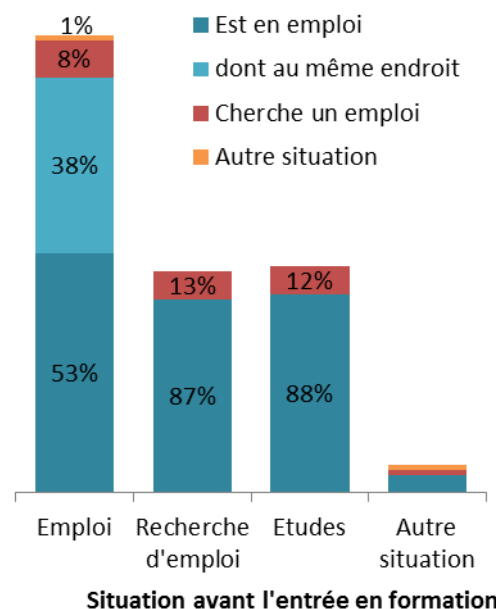
Ce taux est plus faible chez les CAFERUIS (2/3), mais ces derniers sont diplômés depuis seulement 5 mois (cf. note 1, page 1)

Le fait d'exercer un emploi avant l'entrée en formation favorise-t-il l'insertion professionnelle ?

De nombreuses personnes en emploi avant leur entrée en formation exercent toujours chez le même employeur un an après l'obtention de leur diplôme (38 %).

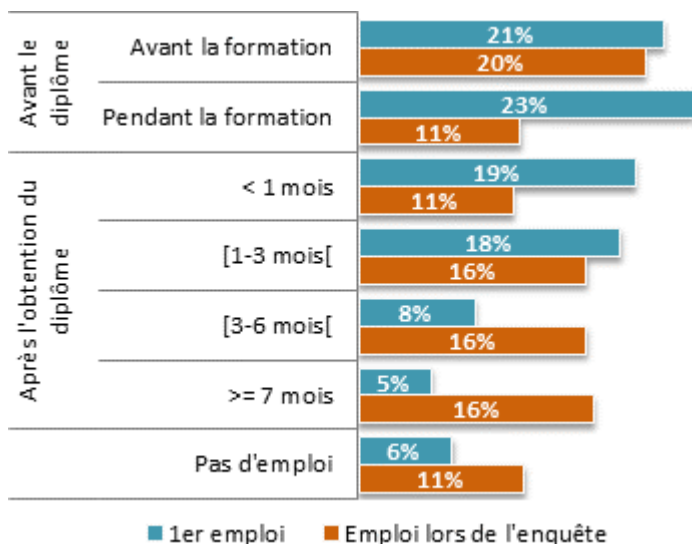
Cependant, leur taux d'insertion professionnelle à un an (91 %) n'est pas beaucoup plus élevé que celui des enquêtés précédemment étudiants (88 %) ou demandeurs d'emploi (87 %).

Lien entre la situation professionnelle en
juin 2017 et la situation avant l'entrée
en formation (diplômés 2016)



Trouver un emploi : quand et comment ?

Temporalité d'obtention du 1er emploi et de l'emploi actuel
(en % des diplômés 2016 en emploi)



1 mois après le diplôme, 2/3 ont un emploi

Près de 2 diplômés sur 3 trouvent leur premier emploi moins d'un mois après l'obtention de leur diplôme :

- 21 % poursuivent dans un emploi antérieur à leur formation ;
- 23 % ont une promesse d'embauche avant même l'obtention de leur diplôme ;
- 19 % trouvent cet emploi dans le mois qui suit.

La proportion de répondants ayant un emploi moins d'un mois après l'obtention de leur diplôme est :

- ⇒ supérieure à la moyenne pour les CAFDES (100 %), les AMP (81 %), les TISF (75 %), les EJE (69 %) et les ETS (67 %) ;
- ⇒ dans la moyenne pour les CAFERUIS (64 %) et les ES (60 %) ;
- ⇒ inférieure à la moyenne pour les ASS (50 %), les ME (47 %) et les MA (43 %).

Stages et candidatures spontanées permettent de trouver un emploi

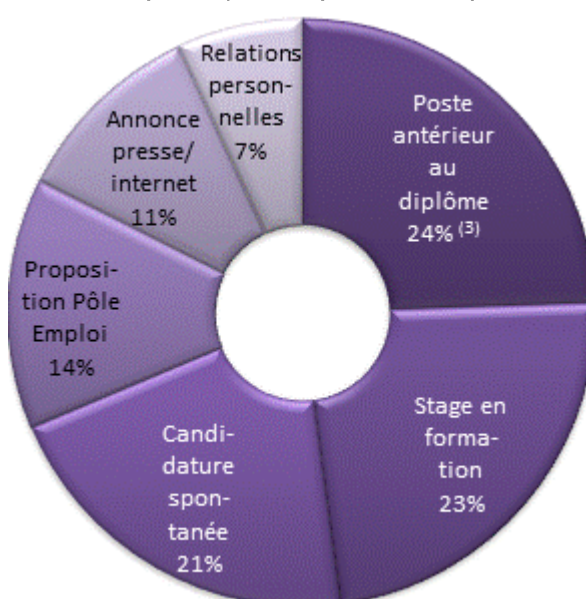
Les stages effectués pendant la formation (23 %) et les candidatures spontanées (21 %) sont des bons vecteurs pour accéder à un premier emploi.

Les stages aboutissent à un emploi surtout pour les MA, les AMP et les ES. Quant aux candidatures spontanées, elles s'avèrent particulièrement efficaces chez les ASS, les ES et les ME.

Par la suite, seule la moitié des diplômés conservera le même poste pendant toute l'année (50,5 %) et le nombre moyen d'emplois occupés durant l'année sera de 1,6.

Les annonces publiées dans la presse ou sur internet ainsi que les relations personnelles ou familiales prennent alors plus d'importance dans l'obtention d'un nouvel emploi (respectivement 14 % et 11 % des emplois lors de l'enquête).

Mode d'obtention du 1er emploi exercé suite au diplôme (en %, diplômés 2016)



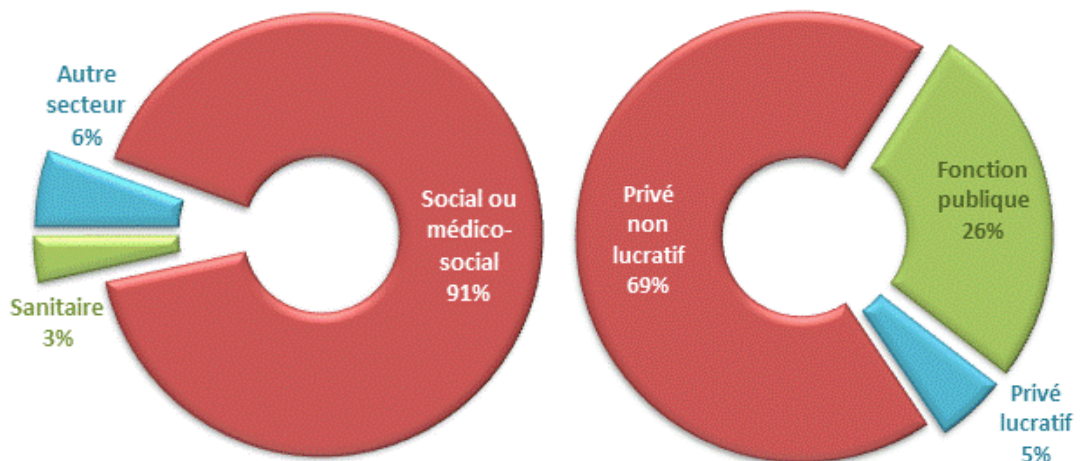
(3) Parmi les 24 % dont le poste est antérieur au diplôme, 21 % exerçaient cet emploi avant leur entrée en formation et 3 % ont débuté pendant leur formation, avant l'obtention de leur diplôme.

Où les diplômés en travail social exercent-ils ?

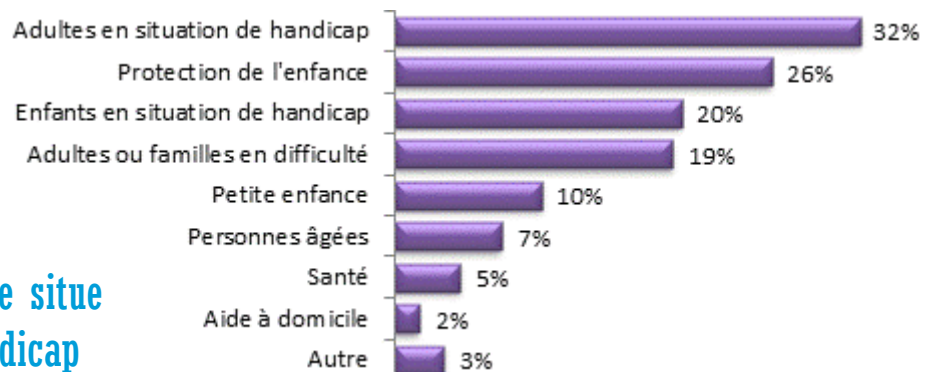
La quasi-totalité des personnes en emploi travaille dans le secteur social ou médico-social (91 %). Le sanitaire ne représente que 3 % des emplois et les autres secteurs sont proches du social (petite enfance, éducation, judiciaire, animation).

Par ailleurs, près de sept emplois sur dix se situent dans le champ associatif (privé non lucratif), un peu plus du quart dans le secteur public et seuls 5 % des nouveaux professionnels travaillent dans le domaine privé à but lucratif.

Secteur d'emploi et secteur d'activité des postes occupés (en %, diplômés 2016)



Public d'intervention (en %, plusieurs réponses possibles, diplômés 2016)



La moitié des emplois se situe dans le champ du handicap

49 % des diplômés exercent auprès de personnes en situation de handicap : 29 % exclusivement auprès d'adultes, 17 % exclusivement auprès d'enfants et 3 % auprès des deux populations. Ce public est majoritaire pour l'ensemble des métiers interrogés, excepté pour :

- les EJE dont le secteur professionnel majoritaire est logiquement celui de la petite enfance ;
- les ES avec plus de la moitié travaillant en protection de l'enfance ;
- les ASS et les TISF travaillant principalement auprès d'adultes et de familles en difficulté, mais aussi fortement en protection de l'enfance.

Surreprésentation des secteurs/public :

Aide à domicile ↔ privé lucratif

Santé et protection de l'enfance ↔ fonction publique

Handicap et personnes en difficultés ↔ privé non lucratif

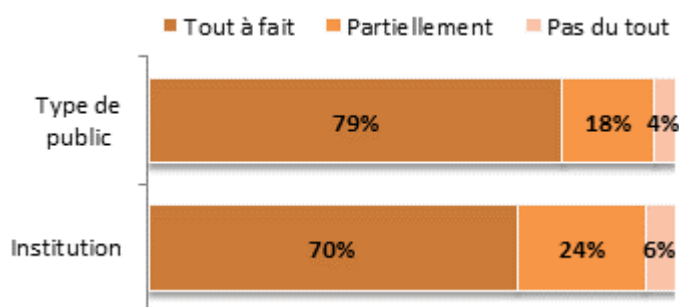
Personnes âgées et petite enfance ↔ fonction publique + privé lucratif

2/3 très satisfaits de leur emploi

Sur 10 professionnels, 8 sont « tout à fait » satisfaits du public auprès duquel ils travaillent et 7 de l'institution où ils exercent.

Au total, l'institution comme le type de public correspond « tout à fait » aux aspirations des deux-tiers des diplômés (67 %) et seuls 3 % ne sont « pas du tout » satisfaits ni de l'un ni de l'autre.

Correspondance entre le cadre de travail et les souhaits des professionnels (en %, diplômés 2016)

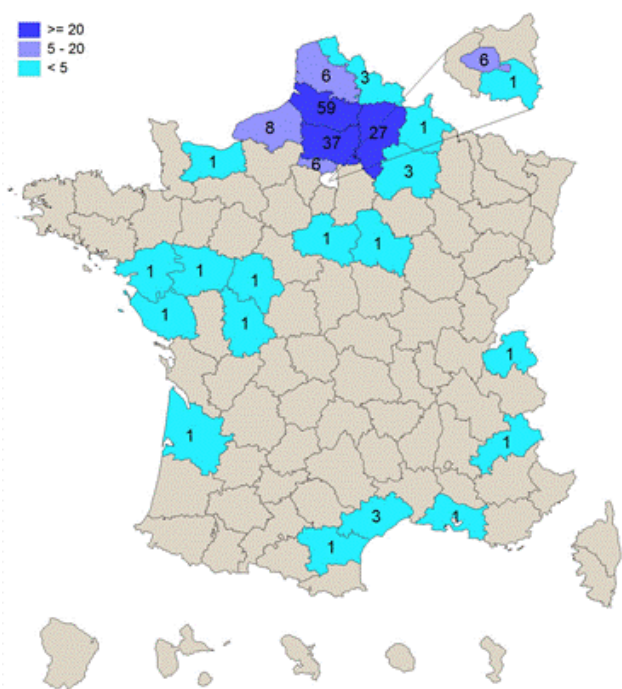


Les raisons de l'insatisfaction sont les suivantes :

- secteur de travail et/ou public ne correspondant pas au projet (25 répondants) ; prédominance notamment de professionnels souhaitant, sans y parvenir, exercer dans le champ du handicap ou auprès de personnes en grandes difficultés sociales ;
- non adéquation avec le mode de fonctionnement, les valeurs de l'institution (11 réponses) : « non prise en compte du bien-être des enfants », « charge de travail ne permettant pas de faire pleinement de l'éducatif », « marchandisation du travail social », « manque de projets individualisés, de projets d'activités », « manque de réunions, de temps de réflexions, ce qui ne permet pas un travail d'équipe suffisamment cohérent pour favoriser au maximum le bien-être de l'enfant », « manque d'organisation au sein de l'établissement », « équipe pluri-professionnelle peu investie », « travail dans l'urgence », « restructuration en cours et tout le fonctionnement est bouleversé »
- décalage entre le poste et le diplôme ou limites liées au contrat de travail / au salaire (9) ;
- évolution du projet personnel en cours de construction/réflexion (4).

76 % des emplois occupés localisés dans les Hauts-de-France

Département de travail des diplômés 2016 en emploi



La majorité des personnes formées était originaire des Hauts-de-France (87 %) et y réside toujours un an après la fin de la formation (81 %). Cependant, seuls 76 % des emplois y sont localisés, 15 % étant situés dans une région limitrophe (Ile-de-France, Normandie, Grand Est) et 9 % dans une autre région.

- ◆ MA, CAFDES, AMP, TISF → plus de 7 sur 8 travaillent dans la région ;
- ◆ ES, CAFERUIS, ETS → davantage de mobilité dans une région limitrophe ;
- ◆ EJE, ME → deux fois plus de mobilité dans une région non limitrophe.

En outre, les diplômés sans emploi sont majoritairement des personnes résidant dans leur département d'origine, que ce soit dans les Hauts-de-France ou dans une autre région.

Métiers exercés et contrats de travail

9 emplois sur 10 sont en totale adéquation avec le diplôme obtenu

Tous les répondants ayant un emploi exercent un métier soit en adéquation avec leur diplôme (89 %), soit relativement proche (11 %). Celui-ci est alors de niveau :

→ inférieur au diplôme (7 %)

Dans les filières où les personnes étaient déjà en emploi avant leur entrée en formation, beaucoup conservent le même poste sans connaître forcément de revalorisation. C'est le cas de 5 CAFDES sur 11 qui sont chefs de service (ou de projet) et de 2 CAFERUIS sur 9 CAFERUIS qui exercent le métier d'ASS.

La situation est différente pour les ME qui sont également nombreux à occuper un poste de niveau inférieur (5 sur 26). Ils exercent des métiers variés (MA, animateur, assistant d'éducation, aide-soignant, auxiliaire de vie) et changent de poste régulièrement.

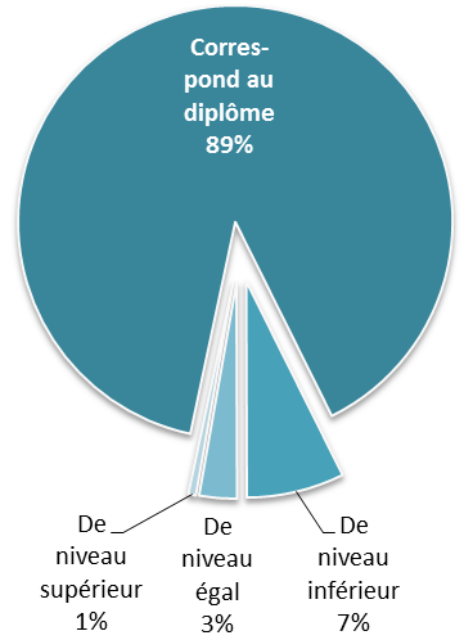
→ égal au diplôme (3 %)

Moins fréquente, cette situation se retrouve chez les ASS (3 sur 23), les TISF (1 sur 8), les AMP (1 sur 30).

→ supérieur au diplôme (< 1 %)

Cette situation est très rare et concerne seulement un MA qui exerce la fonction de ME.

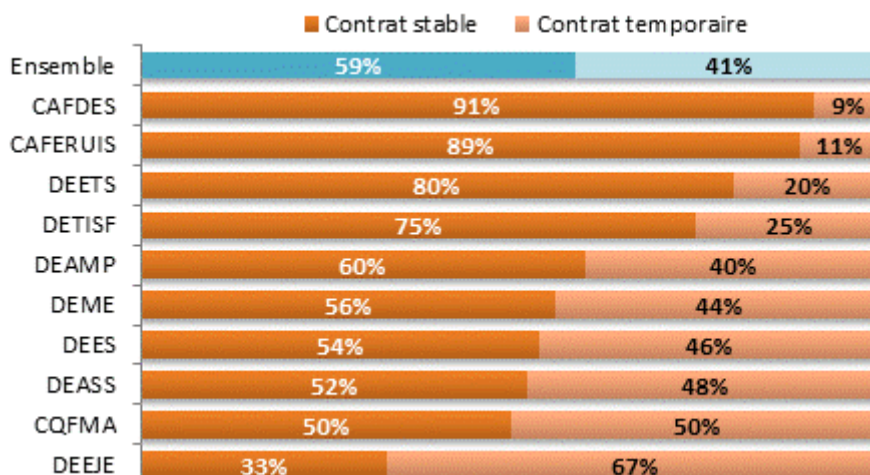
Adéquation du métier exercé avec le diplôme obtenu (en %, diplômés 2016)



59 % d'emplois stables

Sur 10 personnes en emploi, près de 6 sont en CDI (56 %) ou titulaires de la Fonction publique (3 %). Les autres sont soit en CDD (28 %), soit contractuels de la Fonction publique (11 %), soit en contrat d'insertion⁽⁴⁾ (2 %). Les différences sont importantes selon les diplômes.

Type de contrat de travail selon le diplôme (en %, diplômés 2016)



Secteur privé :

- 71 % en CDI
- 27 % en CDD
- 2 % en insertion

Secteur public :

- 11 % titulaires
- 13 % en CDI
- 41 % contractuels
- 33 % en CDD
- 2 % en insertion

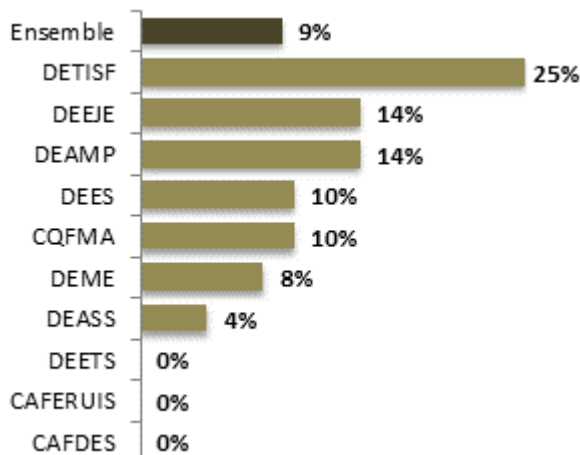
(4) Pour les contrats d'insertion (CUI, CAE, adultes-relais, etc.), nous ne disposons pas d'information sur la stabilité des contrats.

1 salarié sur 10 travaille à temps partiel

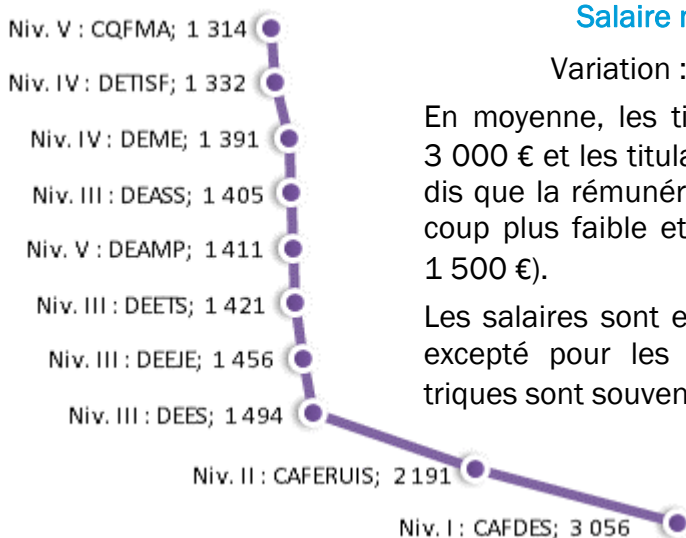
10 % des répondants ayant un emploi travaillent à temps partiel, quasiment tous sur un temps partiel non choisi (9 %). La majorité exerce à 80 %, les amplitudes de travail variant de 50 à 90 %.

Des variations existent surtout selon le diplôme, avec 25 % de temps partiel non choisi chez les TISF contre aucun parmi les populations les plus diplômées (CAFDES et CAFERUIS) ou les plus masculines (ETS).

Part du temps partiel non choisi, par diplôme (en %, diplômés 2016)



Salaire moyen net mensuel par diplôme (en €, diplômés 2016)



Salaire moyen (net mensuel) = 1 562 €

Variation : entre 1 150 € (Smic) et 4 000 €.

En moyenne, les titulaires d'un CAFDES perçoivent plus de 3 000 € et les titulaires d'un CAFERUIS près de 2 200 €, tandis que la rémunération des autres professionnels est beaucoup plus faible et relativement homogène (entre 1 300 et 1 500 €).

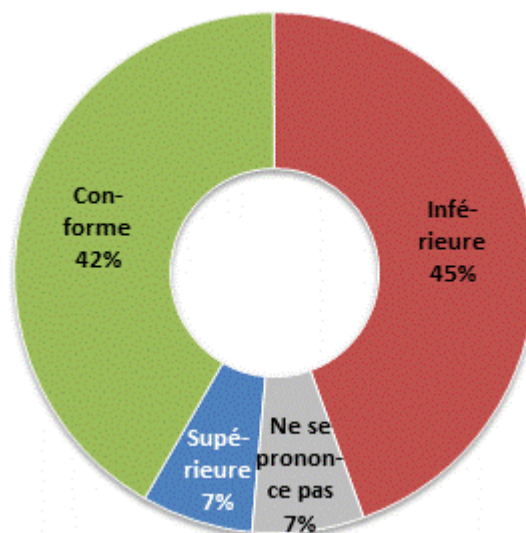
Les salaires sont en adéquation avec le niveau de diplôme, excepté pour les AMP dont les remboursements kilométriques sont souvent compris dans la rémunération.

La moitié des salariés est satisfaite de sa rémunération et trouve celle-ci conforme à ses attentes (42 %), voire supérieure (7 %). Parallèlement, 45 % estiment que celle-ci est inférieure à leurs attentes.

Les plus déçus sont les CAFDES, les ETS et les MA : respectivement 91 %, 80 % et 60 % estiment que leur salaire est inférieur à leurs attentes.

À l'inverse, 64 % des EJE sont satisfaits (dont 21 % estimant que leur salaire est supérieur à leurs attentes), 63 % des TISF, 61 % des AMP, 56 % des ASS et 52 % des ME.

Qualification de la rémunération par rapport aux attentes (en %, diplômés 2016)



Recherche d'emploi

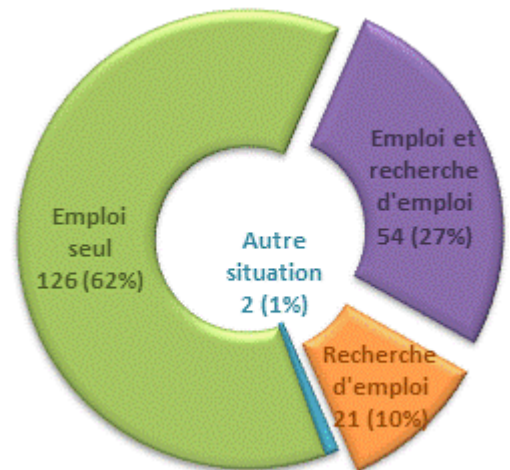
Au total, 37 % cherchent un emploi

En plus des 10 % de diplômés au chômage en juin 2017, 27 % ont un emploi mais cherchent parallèlement un nouveau travail, pour l'une ou plusieurs des raisons évoquées précédemment.

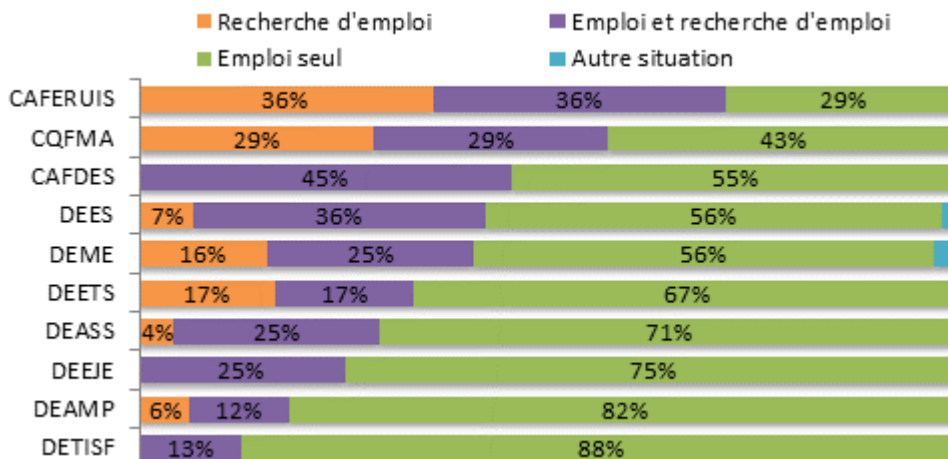
Ainsi, 72 % des CAFERUIS sont à la recherche d'un emploi, de même que 58 % des MA, 45 % des CAFDES, 43 % des ES et 41 % des ME. Dans ces formations, sur 10 personnes en emploi, entre 3 et 6 sont à la recherche d'un autre travail.

Le taux d'insatisfaction en emploi est beaucoup moins fort chez les TISF et les AMP (13 %), ainsi que chez les ETS, EJE et ASS (entre 20 et 26 %). C'est également dans ces métiers que l'on retrouve le moins de professionnels à la recherche d'un travail.

Situation en juin 2017 des diplômés 2016



Situation en juin 2017, selon le diplôme (en %, diplômés 2016)



La plupart recherche un emploi en adéquation avec le diplôme obtenu (78 %), mais 22 % ont élargi leurs recherches à d'autres métiers, y compris à tous les métiers du social, sans distinction.

⇒ Seules 14 % des personnes au chômage recherchent plus largement que le métier pour lequel elles ont été formées.

A l'inverse, 36 % des diplômés en recherche d'emploi ont déjà refusé une ou plusieurs propositions de poste, soit qu'ils aient déjà été en emploi, soit pour des raisons d'éloignement géographique, de contrat de travail ou des missions à réaliser.

⇒ Seules 24 % des personnes au chômage ont déjà refusé une proposition de poste.

Parmi les professionnels à la recherche d'un emploi, 27 % sont indemnisés par Pôle Emploi, 34 % y sont inscrits mais ne perçoivent pas d'indemnisation et 38 % n'y sont pas inscrits.

Parmi l'ensemble des répondants à cette enquête, 22 % sont inscrits à Pôle Emploi et un peu moins de la moitié y est indemnisée.